

foire
du Mans

12 AU 16
SEPTEMBRE

GUIDE EXPOSANT

MONTAGE DES STANDS

Aucun badge nécessaire pour la période de montage et de démontage.
DU MERCREDI 4 AU MARDI 10 SEPTEMBRE de 8h00 à 19h00
(sauf samedi 7 et dimanche 8 septembre)
MERCREDI 11 SEPTEMBRE de 8h00 à 22h00



IMPÉRATIF

Les stands doivent être terminés
pour le mercredi 11 septembre à 22h00.
Aucun véhicule ne sera accepté
dans les halls du lundi 2 au mardi 17 septembre.

DÉMONTAGE DES STANDS

LUNDI 16 SEPTEMBRE de 19h00 à 23h00
DU MARDI 17 AU MERCREDI 18 de 8h00 à 19h00



IMPÉRATIF

Les stands doivent être libérés
pour le mercredi 18 septembre à 19h00.

PERMANENCE - ACCUEIL DES EXPOSANTS

Accès **porte 2**. A votre disposition pour retirer vos titres d'accès, vous accompagner dans votre installation et faciliter votre participation.

Il est ouvert aux horaires suivants :

DU MERCREDI 4 AU VENDREDI 6 SEPTEMBRE de 8h00 à 12h00
..... et de 13h30 à 17h00
LUNDI 9 ET MARDI 10 SEPTEMBRE de 8h00 à 19h00
MERCREDI 11 SEPTEMBRE de 8h00 à 20h30
JEUDI 12 SEPTEMBRE de 7h30 à 12h00
..... et de 13h00 à 20h00
VENDREDI 13 ET SAMEDI 14 SEPTEMBRE de 7h30 à 12h00
..... et de 13h00 à 23h00
DIMANCHE 15 SEPTEMBRE de 7h30 à 12h00
..... et de 13h00 à 20h00
LUNDI 16 SEPTEMBRE de 7h30 à 12h00
..... et de 13h00 à 20h30
DU MARDI 17 AU MERCREDI 18 SEPTEMBRE de 8h00 à 12h00
..... et de 13h30 à 17h30

HORAIRES POUR LES VISITEURS

JEUDI de 9h30 à 20h00
VENDREDI de 9h30 à 23h00
SAMEDI de 9h30 à 23h00
DIMANCHE de 9h30 à 20h00
LUNDI de 9h30 à 19h00

INTERVENTIONS TECHNIQUES

Pour toute demande d'intervention (eau, électricité ...), vous pouvez joindre le Service Exploitation : **Amina NHAILA au 02 43 72 71 77**. Nous rappelons que notre service technique ne réalise pas les prestations suivantes : raccordements électriques des exposants après le disjoncteur, branchements des structures, raccordement des branchements d'eau après l'arrivée...



Le chariot élévateur ne sera pas disponible
pour déchargement du mercredi 11 septembre
au mardi 17 septembre à 12h00.

SERVICE COMMERCIAL

Pour toute commande de prestation complémentaire, vous pouvez nous joindre : **Sandrine GUIMARD au 02 43 72 51 11** ou **Mathilde DEWEVRE au 02 43 72 51 63**.

GARDIENNAGE

Le service de gardiennage est assuré du mercredi 4 septembre au mercredi 18 septembre. PC Sécurité : 02 43 41 91 30.

ASSURANCE MARCHANDISES

L'assurance marchandises n'est pas prévue dans votre stand. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou vol de vos matériels.

Nous vous conseillons donc de vous rapprocher de votre assureur et éventuellement de souscrire à une assurance complémentaire auprès de celui-ci.

RÉPRESSIONS DES FRAUDES

Les douanes assurent une permanence spéciale, installée dans les locaux annexes de la Rotonde, situés sur le pourtour du bâtiment. Cette permanence est ouverte :

JEUDI 12 SEPTEMBRE de 9h30 à 12h00

Les exposants concernés sont priés de retirer leurs autorisations de débit de boissons aux horaires indiquées ci-dessus.

L'affiche «Loi Hamon» vous sera remise sur votre stand le jeudi matin.

MAGASINS EXTÉRIEURS

Les stands dans les magasins extérieurs sont équipés d'un rideau métallique fermant à clé.

La ou les clé(s) correspondante(s) sont à retirer à l'Accueil contre une caution de 150 € par clé (chèque à l'ordre de Le Mans Événements).

Enseigne des magasins uniquement magnétique.

NAVETTE EXPOSANTS

Une navette vous emmène gratuitement (sur présentation du badge « Manifestation ») du Parking Rouge à l'intérieur de la Foire.

Contactez le chauffeur au 02 43 41 91 30.

SERVITUDE D'ENVOL

La servitude d'envol qui s'impose à l'exploitation du site limite la hauteur maximale des présentations, déployées ou non, à 6 mètres au-dessus du sol. Le responsable de l'Aviation Civile admet d'y déroger pour la tenue de la Foire du Mans sous réserve d'être informé avec précision des dépassements éventuels de cette hauteur et des moyens de signalisation mis en oeuvre. Il se réserve le droit d'interdire toute présentation qui présenterait à ses yeux des risques à la sécurité du trafic aérien.

Si vos présentations dépassent 6 m, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer en nous précisant : votre raison sociale, le descriptif des présentations dépassant 6 m, les moyens de signalisation prévus, la date de montage et démontage de votre stand.